



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du

Vendredi 10 Février 2012 - Salle LA RANCE – 20h30

M. ROUZIERES, Maire de Maurs, préside la séance.

Présents : Mesdames : **DELORT ; HERCOUET-TESTA ; SEYROLLE.**

Messieurs : **AMADIEU ; BOUNIE ; BRAYAT ; BRANDALAC ; DESSALES ; FEL ; LELARGE ; PICARROUGNE ; TOURRILHES (Jusqu'à 21h30) ; VISINONI.**

Excusés : Monsieur **CABEZON** donne pouvoir à Madame **DELORT** ; Monsieur **GENTIL** donne pouvoir à Madame **HERCOUET-TESTA** ; Madame **TANNÈ** donne pouvoir à Monsieur **DESSALES** ; Monsieur **TOURRILHES** donne pouvoir à Monsieur **BRAYAT** à partir de 21h30

Excusée sans procuration Madame **FERRIERE**

Secrétaire de séance : Madame Jeannine **HERCOUET-TESTA.**

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Tarifs du camping 2012 (suite à la hausse au 1^{er} janvier 2012 de la TVA réduite qui passe de 5.5% à 7%)

1/APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 Décembre 2011

Ce procès verbal est approuvé.

2/ DECISIONS DU MAIRE PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

N° 315 concerne la décision de réduire de moitié le tarif des droits de place et de stationnement pour le jeudi 02 février 2012 en raison des conditions climatiques (neige – verglas).

	Tarif 2012	Tarif pour le 02/02/2012
* Commerçants non sédentaires : MARCHÉ	0.47€/m²	0,23€/m²
Avec minimum de perception pour marché (moins de 5 m ²)	2.35€ mini	1,15€ mini

3/ ADMINISTRATION GENERALE

3-11/AMENAGEMENT COMPLET DE DEUX RUES PIETONNES DU CENTRE BOURG - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU F. E. C. 2012

Des nouvelles modalités d'accompagnement en faveur des communes, ont été prises lors de l'adoption du budget 2012 par le Conseil Général du Cantal. A l'exception de quelques dispositifs, le Fonds d'Equipement des Communes (F.E.C) constituera le fonds unique d'intervention du Département en faveur des investissements des communes.

Compte-tenu de ces nouvelles règles d'accompagnement, le projet d'aménagement des Rues du Coustalou et du Docteur Clauzet, qui avait fait l'objet d'un refus de subvention l'an passé, sera représenté en 2012.

La demande de Fonds d'Equipement des Communes (F.E.C) 2012 portera sur les dépenses prévues pour la réfection des réseaux de l'alimentation en eau potable (AEP) de ces deux rues du centre bourg soit une dépense prévisionnelle de 40 000 € HT.

3-12/ PROGRAMME VOIRIE 2012 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU F. E. C. 2012 ET DES AMENDES DE POLICE

Le programme voirie 2012 est en cours de finalisation, il avoisinera les 110 000€ HT de travaux de voirie et de signalisations. Ce dossier est présenté pour une attribution de subvention au titre du Fonds d'Equipement des Communes 2012 (Conseil Général) et des amendes de police.

3-2/ DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'E. H. P. A. D ROGER JALENQUES

Lors des dernières élections municipales Mesdames Jeanine HERCOUET-TESTA et Chantal RAVANEL avaient été désignées pour siéger au Conseil d'Administration de l'E. H. P. A. D. Roger Jalenques. Monsieur le Maire étant Président de droit de ce Conseil d'Administration.

Suite au décès de Madame Chantal RAVANEL Madame **Monique DELORT** est élue à l'unanimité pour représenter la municipalité au sein du Conseil d'Administration de l'E. H. P. A. D.

4/ URBANISME

4-1/ AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE L'ETAT POUR L'INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME

Les services de l'Etat ont demandé que leur mise à disposition pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme soit revue ; un avenant à la convention signée avec les services de la préfecture le 30 octobre 2007 s'impose. Il prévoit : qu'à compter du 1^{er} janvier 2012 la commune instruira les certificats d'urbanisme informatifs (CUa). La Direction Départementale des Territoires poursuivra l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation relevant de la compétence communale et cités ci-dessous :

- permis de construire,
- permis de démolir,
- permis d'aménager,
- certificats d'urbanisme (CUB)
- déclarations préalables

5/ FINANCES

5-1/ ACTUALISATION DES TARIFS 2012 DU CAMPING MUNICIPAL

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, la commune a adopté les tarifs 2012 du camping municipal. Depuis, elle a eu connaissance que la TVA réduite applicable aux campings passait au 1^{er} janvier 2012 de 5.5% à 7%. Afin de ne pas encaisser une perte sur ces tarifs qui n'avaient pas été augmentés au 01/01/2012, il est décidé de revaloriser à compter de ce jour tous les tarifs camping municipal soumis à TVA de l'augmentation de 1,5% de cette taxe.

6 / QUESTIONS DIVERSES

➤ Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie

Conformément au Grenelle de l'Environnement, un schéma régional a été élaboré. Il prévoit une réduction de notre consommation énergétique, le développement des énergies renouvelables en Auvergne, une diminution significative des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique

Ce programme SRCAE est soumis pour avis aux Auvergnats et acteurs du territoire du 16/01 au 16/03. Sans délibération du Conseil dans ces délais, l'avis réputé favorable.

Il est consultable sur le site :<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-schema-regional-du-a1624.html> .

➤ Inauguration Travaux Oratoire : vendredi 2 mars à 17h

➤ Actions du CCAS : préparation du programme « Seniors en Vacances » réunion d'information ouverte à tous Jeudi 23 Février à 16h à la mairie salle Le Veyre

➤ Conseil Jeunes : élections réalisées et mise en place du Conseil Jeunes à venir

LE MAIRE,